

Le récit de vie : donnée ou texte?

Marie-Françoise Chanfrault-Duchet

Volume 5, Number 2, Fall 1987

L'autre sociologie : approches qualitatives de la réalité sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002024ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002024ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chanfrault-Duchet, M.-F. (1987). Le récit de vie : donnée ou texte? *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2), 11–28. <https://doi.org/10.7202/1002024ar>

Le récit de vie: donnée ou texte?

Marie-Françoise CHANFRAULT-DUCHET

"Ce qu'un homme fait, c'est comme si tous les hommes le faisaient...Je suis les autres, n'importe quel homme est tous les hommes".

J.-L. BORGES, *La forme de l'épée*.

Reconnue comme méthode à part entière, ainsi qu'en témoigne son institutionnalisation (1984) en tant que Comité de recherche (C.R.) Biographie et société au sein de l'Association Internationale de sociologie (A.I.S.), l'approche biographique tend actuellement à se développer dans le champ des sciences sociales.

Que recouvre, au vu des recherches en cours¹, l'étiquette "approche biographique"? Où se situent la spécificité, l'originalité de la démarche? Quelles avancées théoriques a-t-elle permis de réaliser? Autrement dit, l'approche biographique représente-t-elle un simple détour, une voie différente pour recueillir des données brutes? Ou bien représente-t-elle un modèle nouveau d'approche, reflétant une visée renouvelée, c'est-à-dire fondée sur des concepts nouveaux de la sociologie? C'est à ces questions que je voudrais m'attarder, d'un point de vue épistémologique.

1 Vers une sociologie autre

S'affirmant résolument comme une sociologie qualitative, par opposition à la sociologie quantitative, l'approche biographique vise à réinsérer l'humain au cœur des sciences sociales et à fonder ainsi une sociologie autre. D. Bertaux présente le projet en ces termes:

¹ Voir la *Newsletter: Biography and society*, du Comité de recherche 38, qui donne régulièrement un bon aperçu, au plan international, de ces recherches.

*"Partant d'une démarche particulière qui, de par ses vertus propres remet en cause bien des présupposés, nous visons non pas la mise au point d'une nouvelle technique dans un cadre épistémologique inchangé, mais la construction d'une nouvelle relation entre observation et théorisation, voire d'un nouveau rapport entre la sociologie et la société qu'elle étudie"*².

Mais il précise aussitôt ceci:

*"La difficulté réside dans l'explicitation de ce projet (qui n'est ni réductible à un projet méthodologique, ni à un objet sociologique, ni à une orientation théorique)"*³.

C'est dire que l'approche biographique n'est pas encore actuellement en possession des concepts, des théories et des méthodes dûment codifiés qui permettraient de l'enfermer dans une définition monolithique. Elle se présente avant tout comme une ouverture, comme une invitation à *penser* et à *faire* une sociologie différente qui viendrait substituer au discours sur le social, un discours au plus près du social dans sa réalité multiforme. Une sociologie qui, au lieu de vouloir à tout prix expliquer le social, tenterait de le comprendre.

Se revendiquant de la tradition de l'école de Chicago⁴ qu'ils entendent renouveler, les tenants de l'approche biographique posent le récit de vie comme un moyen privilégié pour atteindre cet objectif. En effet, le récit de vie devrait permettre de rendre compte des modes de vie comme du vécu, de *la relation entre praxis individuelle/collective et changement sociohistorique*⁵, de saisir et d'analyser comment est perçu, senti, vécu et *théorisé* dans un récit, le rapport symbolique qui, par le biais du jeu identitaire, relie l'individu au groupe, à la communauté et plus largement, à la société.

² D. Bertaux, "Le réseau 'Approche Biographique'. Bref historique et perspectives d'avenir", *Newsletter: Biography and Society*, no 1, 1983, p.10.

³ *Ibid.*

⁴ On rappellera les grands textes fondateurs: W. Thomas, F. Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*, 5 volumes, 1918-1921; C. Shaw, *The Jack Roller*, 1931; O. Lewis, *Les enfants de Sanchez*, 1959, Gallimard, 1963.

⁵ D. Bertaux, *Biography and Society: the Life Story Approach in the Social Sciences*, Los Angeles et Londres, Sage, 1981, p.6

Que faut-il alors entendre par récit de vie? On peut le définir en tant qu'objet et en tant que genre, comme le produit d'une démarche globale et cohérente par laquelle le narrateur se posant comme sujet, tente de conférer un sens à son expérience vécue, en l'organisant dans une structure narrative propre. Recueilli au magnétophone — cas le plus fréquent aujourd'hui — il est produit en situation "dialogique", c'est-à-dire dans le cadre d'un entretien d'enquête.

Le récit de vie ainsi défini pose à la sociologie trois problèmes redoutables: 1) la singularité, 2) le mode de collecte du matériau, 3) l'analyse de ce matériau.

En effet, recueillir un récit de vie, c'est envisager la singularité comme une donnée pertinente. Or, la singularité constitue en sociologie un *objet non identifié*, une notion qui n'a pas de statut, cela dans la mesure même où il n'est de science que du général, et où les sociologues privilégient la dimension collective du social. Comme le remarque R. Robin: "Les sciences humaines — c'est bien connu — ne savent pas quoi faire de la singularité"⁶.

Concernant le mode de collecte du matériau relevant d'un dialogue entre l'enquêteur et l'objet étudié — qui est en l'occurrence ici un sujet — le récit de vie ne permettrait pas au chercheur, selon les normes en vigueur, d'adopter la position d'observateur, d'instaurer la distance, le recul nécessaire à une démarche scientifique.

Enfin, le matériau recueilli — le récit de vie — pose à la sociologie des problèmes d'analyse. En effet, il ne s'agit pas là d'un objet nouveau⁷, mais d'un objet spécifique. Sa spécificité réside dans sa dimension narrative qui en fait un objet construit. Comme tel, il ne fournit pas des données brutes mais des données structurées, à partir: 1) d'une sélection opérée par la mémoire, 2) d'une organisation chronologique/causale (plan du fictif), 3) d'un système de sens clos (plan du fictionnel). Justiciable d'une interprétation fondée sur une

⁶ R. Robin, "Frontières du fantasme ou récit du vécu?", communication au XI^e Congrès mondial de sociologie, C.R. 38: Biographie et Société, New Delhi, 1986, reprise dans *Cahiers de sémiotique textuelle*, 1986, p.13.

⁷ Voir les grandes autobiographies indigènes produites en anthropologie.

herméneutique, le récit de vie, comme le souligne Denzin⁸, ne correspond pas aux grilles proposées par la sociologie.

Il reste alors à s'interroger sur la manière dont les chercheurs qui utilisent l'approche biographique, tentent de résoudre ces trois problèmes au sein même de la sociologie, entendue comme discipline et comme institution.

2 Une technique nouvelle dans un cadre épistémologique inchangé

Si, comme le souligne F. Ferrarotti:

*"La spécificité de la méthode biographique implique le dépassement du cadre logico-formel et du modèle mécaniste caractéristique de l'épistémologie scientifique établie. Si nous voulons utiliser sociologiquement le potentiel heuristique de la biographie sans en trahir les caractères essentiels (subjectivité, historicité) nous devons d'emblée nous projeter hors des cadres épistémologiques classiques. Nous devons rechercher ailleurs les fondements épistémologiques de la méthode biographique"*⁹.

Or, force est de constater, au vu des recherches en cours et des a priori qui les sous-tendent, que l'approche biographique apparaît d'abord, par le biais du récit de vie, comme un outil nouveau que les chercheurs tendent à intégrer à l'intérieur de l'éventail des différentes techniques sociologiques, sans pour autant modifier fondamentalement le cadre épistémologique qui préside à leur démarche¹⁰.

On peut trouver un axe d'explication à ce phénomène dans le fait que l'approche biographique ne se donne pas comme une méthode

⁸ N.K. Denzin, "Alternatives Theories of Biographical Analysis", *Newsletter: Biography and Society*, no 5, 1985, p.27.

⁹ F. Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie: la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Méridiens, 1983, p.56.

¹⁰ Il va de soi qu'il n'est pas ici question de remettre en cause l'intérêt intrinsèque des recherches menées à partir du récit de vie utilisé comme technique, mais bien précisément de s'interroger sur des pratiques et sur les options qui les fondent.

codifiée, normalisée¹¹. Par sa souplesse même, elle a pu ainsi être ramenée au seul récit de vie envisagé comme technique sociologique. En outre, elle a pu être soit empruntée, soit annexée pour l'étude des problèmes ou des champs concernés par le cours d'une vie: générations envisagées tant synchroniquement — cohortes — que diachroniquement: familles, phénomènes de mobilité sociale, chômage, maladie, vieillesse, etc.

De même, le mode de collecte — l'enregistrement au magnétophone — qui permet de toucher plus facilement certaines catégories de population, en a fait une technique privilégiée pour l'étude des artisans, des ruraux, des femmes, des habitants des bidonvilles et enfin, dans la ligne des travaux de l'école de Chicago, pour l'étude des délinquants et des marginaux.

Mais on verra plutôt dans cette réduction de l'approche biographique à une simple technique, le poids des normes sociologiques.

Deux cas de figure sont ainsi à envisager. Ou bien le chercheur se situe délibérément hors des normes épistémologiques classiques et assume alors les risques qu'un tel geste comporte. M. Catani¹², par exemple, va ainsi jusqu'au bout de la logique qu'implique sa démarche. Prenant en compte la singularité du sujet interrogé d'une part, et la spécificité narrative et textuelle du matériau d'autre part, M. Catani considère les normes traditionnellement imposées par la sociologie comme non-pertinentes pour l'approche biographique; démarche qui suscite, auprès de la communauté scientifique, des réactions de perplexité voire de rejet:

"Tante Suzanne n'a qu'un seul défaut, inhérent à toute analyse de contenu qui s'exprime dans le même langage qu'elle décrit, conte, rêve l'histoire de vie. Son seul critère de validité réside dans sa cohérence interne et sa capacité à rendre compte de la totalité du matériau observé. Tant qu'on ne disposera pas d'un langage logique

¹¹ "Personnellement je ne crois pas que l'objectif à atteindre soit de parvenir à formuler, à codifier, à normaliser l'approche biographique, à l'image de ce qui a pu être fait pour l'enquête par questionnaires. Il ne faut pas confondre rigueur de la pensée et 'rigueur' des procédures d'observation". D. Bertaux, op.cit., 1983, p.7.

¹² M. Catani, *Tante Suzanne*, Paris, Méridiens, 1982.

ou mathématique permettant l'analyse formalisée et systématique de ce type de récit, on court le risque que, de métalangage en métalangage, l'entreprise tombe sous le coup d'une régression à l'infini"¹³.

Ou bien — et c'est présentement le cas le plus fréquent — le chercheur se conforme aux normes sociologiques, ce qui l'amène à réduire l'approche biographique à une simple technique. Mais s'il se plie ainsi, pour tenir compte du matériau, aux normes de représentativité, de validité, de fiabilité et, en fonction de l'analyse, aux normes d'objectivité et de scientificité du discours sociologique tel qu'il est actuellement défini par l'institution, que reste-t-il alors du récit de vie, du qualitatif? Comment les problèmes de la singularité, de la collecte et de l'analyse du matériau sont-ils abordés?

2.1 *Le problème de la singularité*

L'approche biographique, comme on l'a vu, postule la pertinence sociologique de la singularité. Elle implique la possibilité selon l'heureuse expression de Ferrarotti de "*lire une société dans une biographie*". Or, la réduction de l'approche biographique au statut d'outil sociologique tend à gommer — voire à évacuer purement et simplement — la singularité, dans la mesure même où le récit de vie se trouve alors pris dans le réseau des procédures et des normes qui gouvernent tant l'enquête par questionnaire que l'étude de cas.

En conséquence, au nom du critère de représentativité, l'individu interrogé n'est plus envisagé dans sa singularité¹⁴, mais est défini à partir de catégories précises, telles que l'âge, le sexe, la région, la profession, et est inscrit dans des séries, des échantillons. P. Thompson¹⁵ envisage ainsi de recueillir, pour son étude sur le vieillissement de la population en Grande-Bretagne, deux cents récits de vie, auprès d'un échantillon constitué par un nombre égal d'hommes et

¹³ Norma Meyer, Compte rendu du livre de M. Catani, *Tante Suzanne*, dans la *Revue française de sociologie*, 1984, pp.508-509.

¹⁴ B. Fuchs va même jusqu'à écrire ceci: "*La biographie spécifique d'un acteur social est généralement de peu d'intérêt*". B. Fuchs, "More Cake, Less Frosting", Newsletter: *Biography and Society*, no 3, nov. 1984, pp.21-23.

¹⁵ P. Thomson, "Life Histories and Ageing", Newsletter: *Biography and Society*, no 6, juin 1986, p.52.

de femmes, choisis dans une classe d'âge étalée sur dix ans qui correspondent à dix types de catégories sociales.

Au nom du critère de *fiabilité*, le vécu singulier, en d'autres termes l'expérience de l'individu interrogé, se trouve réduit à un *biogramme*¹⁶, c'est-à-dire à un *curriculum vitae* détaillé. Ce dernier, à son tour, est traduit en profil, en données mesurables, chiffrables qui pourront alors être comparées, mises en perspective¹⁷.

Enfin, au nom des critères de *validité*, ce profil est lui-même confronté à des modèles, à des trajectoires-types. C'est la démarche utilisée en République Fédérale Allemande (R.F.A.)¹⁸ et celle qui apparaît en filigrane dans certains écrits récents¹⁹.

Ces constatations appellent un certain nombre de remarques. Tout se passe comme si le statut de sujet, conféré à la personne interrogée dans l'injonction autobiographique *Racontez-moi votre vie*, ne lui était conféré qu'avec réticence et à titre provisoire: comme si le *je* qui se raconte dans le récit n'était qu'un *il* quantifiable. Autrement dit, la demande autobiographique formulée par le chercheur ne serait rien d'autre qu'une *stratégie* permettant d'obtenir des "données".

*"L'interviewer demande une information narrative nécessaire pour son travail"*²⁰.

*"L'entretien a pour but [...] de recueillir le savoir dont le narrateur est porteur"*²¹.

¹⁶ T. Abel, "The Nature and Use of Biogram", *American Journal of Sociology*, no 53, 1947, pp.111-118.

¹⁷ Voir les courbes proposées par Jane Synge, "Comparing the Childhood and Early Adulthood of Cohorts Born in the 1900's and in the 1950's as a Means for the Study of Social Change", communication présentée au XI^e Congrès de sociologie, C.R. 38: Biographie et Société, New Delhi, 1986.

¹⁸ I. Helling, "The State of Biographical Research in German-Speaking Sociology", *Newsletter: Biography and Society*, no 3, novembre 1984, pp.12-20.

¹⁹ D. Desmarais, P. Grell (sous la direction de), *Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires-types*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1986. Il comporte des contributions fondées sur des postulats différents.

²⁰ I. Helling, *op.cit.*, p.16.

²¹ J. Poirier et autres, *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, P.U.F., 1983, p.75.

Le problème de la singularité se trouve alors dissout dans le statut effectivement reconnu à l'individu interrogé: celui d'*informateur de banque de données*. On est loin de la démarche de Catani²² qui, prenant en compte la singularité de son informatrice, tente de trouver dans le modèle familial, un équivalent au rapport également singulier qui le lie.

Cette réduction du sujet à une banque de données ne fait en réalité qu'exprimer la méfiance des sociologues, au nom de la science, d'une part, du social envisagé sous l'angle collectif, d'autre part, pour tout ce qui touche au subjectif²³. Mais il convient, par ailleurs, de souligner que cette méfiance se nourrit ici d'une méconnaissance des phénomènes langagiers à l'oeuvre dans le récit de vie. Nous y reviendrons.

2.2 *Le problème de la collecte du matériau*

L'originalité de l'approche biographique réside, au plan de la collecte, dans la situation narrative qui préside à l'échange. Cette situation narrative pose à la sociologie un double problème. D'une part, elle implique l'intervention du chercheur: situation nouvelle qui bouleverse les habitudes d'enquête et les normes d'objectivité traditionnelles. D'autre part, elle vise à produire non plus de simples réponses aux questions du sociologue mais un *récit*: objet qui fonde ici la dimension qualitative de la démarche.

Or, en regard des recherches en cours, la dimension qualitative semble singulièrement réduite: le récit tend à s'inscrire dans le cours d'une démarche qui reste, là encore, tributaire de l'approche quantitative.

En effet, à la méfiance vis-à-vis de la singularité, correspond, au plan de la collecte, ce que j'appellerai la *peur du récit*. Celle-ci représente d'abord la peur de la situation narrative elle-même, dans la mesure où elle confère à l'informateur le statut de narrateur. Cette dimension vient inverser le rapport institutionnel et de ce fait interdit à

²² M. Catani, *op.cit.*, p.52.

²³ Qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas ici de restaurer, dans une démarche régressive, le sujet plein et entier d'autrefois, que Freud et le structuralisme ont fait voler en éclats. Il s'agit bien plutôt de ne pas passer à côté de ce que la subjectivité entendue comme singularité peut apporter dans la recherche en sciences sociales. Compte rendu du livre de M. Catani, *Tante Suzanne*, *Revue Française de sociologie*, 1984, pp.508-509.

l'enquêteur de dominer l'échange²⁴. Mais la peur du récit correspond également à la peur d'un objet construit, la *biographie*. Cette dernière par opposition au biogramme, organise les données et risque ainsi d'échapper au chercheur. D'où cette tendance: 1) à refuser plus ou moins à l'acteur social le statut de narrateur et d'assumer celui de narrataire; 2) à limiter le déploiement narratif pour le contenir — voire le brider ou l'annihiler — dans le cadre d'une situation d'enquête précisément codifiée par la discipline sociologique et donc bien maîtrisée: l'entretien; 3) à réduire le matériau avant même l'analyse, à un support de "données"²⁵.

La peur du récit se manifeste ainsi, en premier lieu, dans la durée consacrée à la cueillette du matériau. De fait, la contrainte des séries, des échantillons, mentionnée précédemment, impose ici une limitation du temps accordé à chaque récit: limitation que les chercheurs, semble-t-il, ne remettent pas en cause.

Or, comme l'a montré de manière exemplaire M. Catani²⁶, il faut laisser aux structures narratives le temps de se mettre en place dans la récurrence des figures et des thèmes. Réduire le temps de collecte à *trois heures*²⁷ par individu, et certains vont même jusqu'à la limiter aux dimensions d'une seule cassette, c'est réduire le *récit* de vie à une *histoire* de vie, au plus près des *données brutes*.

Mais la peur du récit se manifeste surtout dans la place accordée lors des entretiens à la narration, c'est-à-dire dans la forme que prend l'entretien.

²⁴ M.-F. Chanfrault-Duchet, "Le pouvoir de la parole dans le récit de vie", *Pouvoir et Société*, Actes du Ve colloque d'Histoire orale, Barcelone, 1985, pp.119-126.

²⁵ Cette dimension permet d'expliquer l'emploi extensif du terme *récit de vie* pour désigner les divers objets produits par l'approche biographique: *récit de vie stricto sensu*, témoignage portant sur des faits, des périodes ou des événements précis, récit de pratiques, histoire de vie, etc. Or, il s'agit là d'objets produits dans des situations d'énonciation différente et qui, n'ayant pas le même statut générique, ne sauraient recevoir le même traitement.

²⁶ M. Catani, *op.cit.*, p.46.

²⁷ P. Thompson, *op.cit.* Trois heures est la durée proposée par ce chercheur.

G. Mink et D. Rosenberg utilisent, par exemple, un type d'entretien directif préservant la singularité: questionnaires autobiographiques directifs où les questions se centrent sur l'expérience du sujet. Ce type d'entretien directif laisse peu de place à la narration qui ne peut être alors perçue que comme digression. De plus, dans sa visée scientifique même, le questionnaire risque fort de faire dégénérer l'échange en interrogatoire. Le matériau recueilli ne saurait donc prétendre au statut de récit: il se limite là encore à des réponses porteuses de données.

Quant à l'*entretien semi-directif* — technique actuellement la plus utilisée²⁸ — il laisse une certaine liberté à l'informateur et s'avère donc propice à un récit qui, cependant, avorte bien souvent. En effet, pour être plus souple, la grille n'en est pas moins présente et le chercheur en quête de données peut être tenté de rompre le fil du récit, geste qui entrave la mise en place des structures narratives mais qui, surtout, remet en cause le processus de sélection qui préside à l'organisation du vécu²⁹.

Enfin, la technique de "*l'entretien narratif*", strictement codifiée par Schütze³⁰ et posée comme modèle en R.F.A., représente un compromis original dans la mesure où elle distingue narration et questionnaire. Dans la première phase, l'informateur raconte son histoire à un enquêteur résolument muet. Il est ensuite amené au moyen de questions contraignantes, dans la deuxième phase, à éclairer les zones obscures de son histoire puis, dans la troisième phase, à établir un bilan argumenté de son vécu. Le matériau recueilli constitue donc une histoire de vie (enrichie de données complémentaires obtenues par questionnaire) et non un véritable récit. En ce sens que: 1) la demande inaugurale porte sur une histoire de vie et non sur un récit; 2) la présence muette du représentant de l'institution qui se refuse délibérément à assumer le rôle de narrataire, entrave son éventuelle émergence.

²⁸ J. Poirier et autres, *op.cit.*; P. Thompson, *op.cit.*

²⁹ Ce qui est pertinent pour le chercheur peut ne pas être significatif dans le récit du sujet interrogé.

³⁰ F. Schütze, "Biographieforschung und Narratives Interview", *New Praxis*, no 3, 1983, pp.283-293; "Kognitive Figuren des Autobiographischen Stengreiferzählens", *Biographie und Soziale Wirklichkeit*, Stuttgart, Ed. Martin Kholi et Gunther Robert, Metzler, 1984, pp.78-114.

Le compromis épistémologique réside ainsi, pour la plupart des recherches en cours, dans l'utilisation, au sein d'une démarche qui reste de type quantitatif, d'un matériau présenté par le sociologue comme un récit de vie. Ce compromis s'exerce en fonction d'une méconnaissance des phénomènes langagiers à l'oeuvre dans la situation de collecte d'une part, et des lois du genre narratif, d'autre part. Or le matériau recueilli constitue, au mieux, une *histoire de vie* qui organise les données selon l'ordre chronologique/causal, au pire, des séquences narratives qui ne sont en réalité que des réponses développées.

La démarche tend ainsi à évacuer à la fois l'expérience singulière et le sens donné à celle-ci dans le récit, c'est-à-dire qu'elle abandonne le qualitatif au profit des seuls faits vécus et donc du *quantifiable*.

2.3 *Le problème de l'analyse du matériau*

Il convient de souligner que, même s'il est réduit à une définition minimale du récit, le matériau recueilli ne constitue pas pour autant un objet neutre, un simple support de données. Comment les chercheurs résolvent-ils alors, dans la phase d'analyse, les problèmes de la singularité et du narratif?

La problématique de l'analyse du récit de vie peut s'énoncer dans les termes suivants:

- ou bien le chercheur traite le matériau comme un produit classique des techniques sociologiques et procède à une analyse de contenu;
- ou bien il prend en compte la singularité de sujet et la spécificité narrative/textuelle du matériau et tente une analyse de la forme.

La pratique la plus courante correspond au premier cas de figure. Poirier et autres précisent dans leur manuel d'initiation à la méthode biographique ceci: "*Le but de l'analyse est de mettre en évidence les constantes des récits, les régularités qui constituent le fond commun aux réponses des sujets*"³¹.

Une telle démarche revient à déstructurer le récit, à éliminer les anecdotes marquées au sceau du singulier et du narratif, perçue comme digression, enfin, à extraire des données pour les étudier hors contexte, leur retirant ainsi le sens précis qu'elles avaient dans le récit. Ce qui

³¹ J. Poirier et autres, *op.cit.*, p.150.

implique, par exemple, que deux récits très différents, produits par des narrateurs présentant le même résumé, se verront réduits aux mêmes données, au même profil et comparés à des trajectoires-types³². La singularité, l'expérience et le sens conféré à cette dernière dans le récit, c'est-à-dire tout le qualitatif se trouve là encore, évacué au profit du quantifiable.

Tout autre est la démarche de M. Catani³³. Se livrant à une analyse de la forme, il persiste à montrer l'articulation de la singularité (assomption d'un *je* en fonction de valeurs) et de l'unité du récit (structuration du texte dans la récurrence des chansons), à partir de rapports sociaux tels que la relation à la mère, aux différentes communautés et à leurs valeurs et enfin, plus largement, à la société: démarche qui reconnaît au qualitatif toute sa pertinence sociologique.

En revanche, si certains s'essaient à une analyse systématique de la forme, tout en conservant les normes sociologiques traditionnelles, ils ne font bien souvent que mettre en oeuvre une analyse de contenu à peine déguisée. C'est le cas de Schütze³⁴ et de son équipe qui situent l'analyse narrative au plan des phénomènes de surface, déstructurent le récit pour en extraire des données quantifiables et enfin, le point le plus discutable, postulent l'homologie structure du récit/structure du vécu.

La démarche qui consiste à mettre en oeuvre une analyse de contenu pour traiter un matériau qui reste présenté comme un récit, ne fait en réalité que refléter la perplexité et l'impuissance du sociologue en face d'un objet: le récit dont il ne maîtrise pas les divers fonctionnements. Cet objet échappe à des grilles que le sociologue prétend malgré tout lui imposer.

2.4 Des blocages?

Les déclarations vantant les vertus de la complémentarité des approches quantitative et qualitative se multiplient actuellement³⁵. Faut-il les interpréter comme un retour du refoulé, du positivisme,

³² M.-F. Chanfrault-Duchet, "Récit de vie et stratégies narratives" communication au XIe Congrès mondial de Sociologie, C.R. 38: Biographie et Société, New Delhi, 1986, à paraître, Londres, Sage, 1988.

³³ M. Catani, *op.cit.*, p.46-97.

³⁴ F. Schütze, *op.cit.*

³⁵ I. Helling, *op.cit.*, P. Thompson, *op.cit.*

comme un horizon indépassable de la scientificité? Je ne trancherai pas et verrai plutôt dans ces attitudes frileuses un manque d'audace correspondant au plan épistémologique à des blocages.

Si les sociologues pratiquant l'approche biographique tendent ainsi à réduire son potentiel heuristique en en faisant une technique plus ou moins homologuée, c'est sans doute parce qu'ils ne sont pas encore prêts à remettre en cause certains a priori théoriques et méthodologiques. Mais c'est aussi parce que l'approche biographique reste un projet, une ouverture et que, par là même, elle ne leur fournit pas "clefs en mains", les concepts et les théories leur permettant d'appréhender d'une part, la singularité et, d'autre part, le fonctionnement du dialogue, lors de la collecte et celui du récit/du texte, lors de l'analyse.

D'où l'urgence de prendre conscience de la nécessité de la transdisciplinarité. En effet, s'il convient de *se projeter hors des cadres épistémologiques classiques*, comme le suggère Ferrarotti, cela peut signifier de tenter de forger des théories et des concepts adéquats, mais également de les emprunter aux disciplines frontières.

3 La transdisciplinarité: une nécessité

Sans amboïter complètement le pas à Denzin³⁶ qui, dans un bel enthousiasme, propose d'annexer l'herméneutique, la sémiotique, la phénoménologie, la psychanalyse, la théorie féministe, le *marxisme culturel* et la critique littéraire, j'indiquerais brièvement trois axes: la philosophie, le langage et la littérature. Ces axes correspondent aux trois problèmes centraux: ceux de la singularité, de la collecte et de l'analyse du matériau.

3.1 La philosophie

Quoi qu'en pensent les sociologues, dont la discipline s'est fondée en se démarquant de la philosophie, le recours à cette dernière semble ici s'imposer pour tenter de théoriser la singularité et sa pertinence en sociologie.

³⁶ N.K. Denzin, "Alternative Theories of Biographical Analysis", *Newsletter: Biography and Society*, no 5, 1985, p.27.

Ce n'est sans doute pas un hasard si Ferrarotti³⁷ et Denzin³⁸ convoquent Sartre. Celui-ci s'est longuement penché sur la biographie et dans *Questions de méthode*³⁹, il se questionne sur le rapport individu/société, sur "*l'universel singulier*" et sur le problème des médiations sociales.

Le concept "*d'universel singulier*" et la notion de "*hiérarchie des médiations*" permettent ainsi de théoriser le rapport du *moi* aux groupes, tels que la famille, les pairs, les différentes communautés et, à la société. On peut alors sur la base du postulat suivant: "*collectif social et universel singulier s'éclairent réciproquement*"⁴⁰, mettre en oeuvre la méthode progressive-régressive de Sartre:

*"lecture horizontale et verticale de la biographie et du système social, mouvement heuristique de va et vient de la biographie au système social et du système à la biographie. La soudure de ce double mouvement [signifiant] la reconstruction complète des 'totalisations' réciproques qui expriment le rapport dialectique entre la société et un individu spécifique"*⁴¹.

On peut, en outre, comme le suggère Denzin⁴², emprunter les catégories de l'*ontique* et de l'*ontologique* pour théoriser le rapport du *moi* (superficiel et profond) au temps — temps intérieur phénoménologique et temps cyclique — dans sa double dimension: identité du moi et évolution du moi.

Les concepts de Sartre et de Heidegger pourraient ainsi fonder le recours à la biographie comme récit rétrospectif et la pertinence sociologique de la singularité.

³⁷ F. Ferrarotti, *op.cit.*

³⁸ N.K. Denzin, "Interpreting the Life of Ordinary People", *Live Stories/récits de vie*, no 2, Colchester, 1986, pp.6-18.

³⁹ J.P. Sartre, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960. Voir, en particulier, le passage célèbre sur la nécessité d'une théorie de la hiérarchisation des médiations, pp.44-45.

⁴⁰ M. Ferrarotti, *op.cit.*, p.59.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² N.K. Denzin, 1986, *op.cit.*

3.2 *Le langage*

Mais la démarche la plus décisive au plan épistémologique se situerait dans la reconnaissance par la discipline sociologique de l'importance du *langage* comme vecteur et comme catégorie structurante du social. Par cette reconnaissance, la sociologie s'ouvrirait alors à des orientations nouvelles.

Dans le cas de l'approche biographique, en particulier, la prise en compte des phénomènes langagiers à l'oeuvre dans le récit de vie permet de théoriser le double problème de la collecte et de l'analyse du matériau.

Les avancées de la linguistique pragmatique et des théories de l'énonciation autorisent ainsi l'analyse précise de la situation de collecte. Dans la mesure où j'ai abordé ailleurs ce problème⁴³, je me contenterai ici de reprendre mes conclusions.

Si l'on emprunte à P. Charaudeau la notion de "rituel sociolangagier"⁴⁴, on peut voir dans la situation de collecte, un dialogue gouverné par un système complexe d'énonciation. Ce dernier articule plusieurs cadres: l'acte de recherche, l'enquête, l'entretien, la relation interpersonnelle et, enfin, la narration (plan du fictif et du fictionnel) qui intègre tous les autres cadres, sans pour autant les oblitérer complètement. Les deux protagonistes assument donc chacun simultanément plusieurs rôles sociodiscursifs. La distance nécessaire à la démarche scientifique est préservée par les statuts de chercheur-enquêteur-interviewer que le sociologue conserve dans le dialogue. Cette dimension, qui maintient la relation au plan de l'interpersonnel — et non de l'intersubjectif comme on le croit trop souvent — interdit par le fait même l'énonciation d'un moi intime, comme dans l'autobiographie classique, au profit d'un *moi social*: dimension conforme à la demande formulée par le représentant de l'institution.

⁴³ M.-F. Chanfrault-Duchet, 1985, *op.cit.*; "La dimension contractuelle du récit de vie", *Société*, no spécial, "Histoires de vie, langage, individu", à paraître fin 1987.

⁴⁴ P. Charaudeau, *Langage et Discours*, Paris, Hachette, 1983. "Tout acte de langage constitue un *rituel sociolangagier* relevant d'un contrat qui assigne à chacun des protagonistes un statut, lui imposant, par là même, un rôle et donc des stratégies discursives déterminées".

L'analyse des mécanismes sociolangagiers qui président à l'énonciation du récit de vie permet alors de lever les prétentions quant au "*manque de scientificité*" du mode de collecte et d'exorciser la peur de la situation narrative dans le récit à partir d'une connaissance précise des différents rôles sociodiscursifs tels que narrateur/narrataire⁴⁵.

3.3 La littérature

Mais la prise en compte des phénomènes langagiers à l'oeuvre dans le récit de vie amène également à repenser les normes sociologiques notamment de représentativité, de validité, de fiabilité, en fonction d'un *genre littéraire* — le récit autobiographique — qui comme tel obéit à des lois précises.

En effet, solliciter un récit autobiographique, c'est déclencher chez la personne interrogée un certain nombre de "réactions discursives" plus ou moins conscientes. Ces dernières concernent la mise en place d'un processus narratif de type rétrospectif qui va sélectionner et organiser les informations fournies par la mémoire, en fonction de schémas narratifs. Ces schémas empruntent aussi bien aux modèles des *vies de saints*, des vies d'hommes illustres/ordinaires (modèles marqués par des stéréotypes⁴⁶) qu'au modèle romanesque, tel qu'il a été codifié dans sa version *réaliste* au XIX^e siècle⁴⁷. Ce dernier est actuellement médiatisé par la télévision.

Le processus de sélection et d'organisation qui s'effectue sur la base de systèmes de valeurs précis prenant en charge l'évaluation du vécu⁴⁸ vise ainsi à conférer un sens, une cohérence globale⁴⁹ à l'expérience singulière. Le récit de vie qui constitue le produit d'une construction

⁴⁵ J. Poirier et autres, *op.cit.* Ils tendent à confondre ces deux rôles, montrant par là même qu'ils réduisent la situation narrative à la situation d'entretien.

⁴⁶ Tous les rituels de passage qui balisent le vécu, les images stéréotypées sur l'enfance, la pauvreté, les rôles parentaux.

⁴⁷ R. Robin, *op.cit.*

⁴⁸ M.-F. Chanfrault-Duchet, 1986, *op.cit.*

⁴⁹ P. Bourdieu, "L'illusion biographique", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, no 62-63, Paris, juin 1986, pp.69-72; R. Robin, *op.cit.* On pourrait par ailleurs s'interroger avec P. Bourdieu et R. Robin sur ce que j'appellerais le "terrorisme de la cohérence", mais ce point demanderait des développements incompatibles avec le cadre de cette étude.

narrative relève donc — par essence — du *fictif* et ne saurait pas, par le fait même, dire le réel dans toute son authenticité⁵⁰.

Or, envisager le récit tant à la production qu'à l'analyse à partir des critères de représentativité, de validité et de fiabilité, c'est confondre réel et fiction. C'est manquer la spécificité d'un objet littéraire qui, en tant que tel, recompose à sa manière le réel. C'est enfin passer à côté du qualitatif. Cependant, si ces critères se révèlent ici non-pertinents, le chercheur ne saurait pour autant faire l'économie des concepts et des théories qui fondent toute démarche scientifique. S'il ne veut pas trahir, dénaturer le matériau recueilli, le sociologue est donc contraint de se "*projeter hors des cadres épistémologiques classiques*" et d'emprunter aux sciences de la littérature, une *théorie du récit*⁵¹ mais aussi une *théorie du texte*. Cette dernière doit pouvoir rendre compte du système de sens clos qui, au plan fictionnel, gouverne le texte.

En effet, en tant que *texte*, le récit de vie met en oeuvre un système de sens qui lui est propre. Correspondant à des stratégies narratives précises⁵² qui ne relèvent pas pour le narrateur de processus conscients; ce système de sens intègre et dépasse l'organisation narrative de surface (chronologique/causale) du récit. Ce trait fondateur impose ainsi une approche structurale de la forme et non pas une analyse de contenu. Autrement dit, le chercheur doit convoquer une théorie qui permette de rendre compte de données qui ne se situent pas dans les réponses aux questions, mais bien dans le système de sens qui, dans les profondeurs du texte, organise le vécu pour lui donner un sens⁵³.

Par ailleurs, inscrite dans une démarche à visée sociologique, l'analyse se doit d'appréhender le rapport des formes même du récit au social, puisque ce trait fonde l'intérêt sociologique de la démarche biographique.

Si le sujet interrogé est bien l'auteur de son texte, il n'en demeure pas moins qu'il est, comme tout un chacun, soumis à des déterminations sociohistoriques. Il convient donc d'emprunter à la

⁵⁰ Ce qui ne veut pas dire qu'il est complètement exempt de données référentielles, de données brutes.

⁵¹ Voir, en particulier, les travaux de G. Genette et de P. Ricoeur.

⁵² M.-F. Chanfrault-Duchet, 1986, *op.cit.*

⁵³ M. Burgos, "Sujet historique ou sujet fictif?", *Information sur les Sciences sociales*, no 181, Londres-Beverly Hills, 1979, pp.27-43.

sociologie de la littérature, notamment à L. Goldmann et à la sociocritique, les concepts permettant de théoriser les relations entre les formes spécifiques mises en oeuvre dans le récit et le milieu social.

Enfin, dans la mesure même où le texte tente de communiquer une expérience, un sens, il met en oeuvre des médiations spécifiques. Ces dernières, qui correspondent à des savoirs partagés véhiculés par le langage commun et qui renvoient à des systèmes de représentations, à des univers symboliques, autrement dit à l'imaginaire et à l'inconscient collectif, sont travaillées par la singularité. A ce niveau, qui semble ouvrir pour la sociologie des perspectives particulièrement prometteuses, c'est à la sociocritique⁵⁴ qu'il faut emprunter les instruments d'analyse permettant de rendre compte du rapport du singulier au collectif social, tel qu'il se donne dans le travail du sens, effectué à partir de ces médiations⁵⁵.

On nous objectera que la transdisciplinarité ainsi conçue, risque de représenter pour le sociologue un coûteux détour. Serait-ce le prix à payer pour restaurer le potentiel heuristique de l'approche biographique? Sans doute, mais c'est avant tout la prise en compte d'un impératif scientifique: celui de la critique des sources.

Marie-Françoise CHANFRAULT-DUCHET
Université François-Rabelais
Tours, France

⁵⁴ Voir Claude Duchet, *La socialité du roman*, à paraître.

⁵⁵ M.-F. Chanfrault-Duchet, 1986, *op.cit.*.